

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Soutien pédagogique

Engagement vers sa réussite

MIEUX VIVRE L'ÉVALUATION

EVR-5005-1

Janvier 2021

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération.....	3
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve	5
Les outils de collecte de données	5
Le matériel autorisé	5
Les outils de jugement	6
Le seuil de réussite	6
La reprise.....	6
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle.....	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation (MEQ) sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation • Santé et mieux-être • Environnement et consommation • Monde du travail • Citoyenneté Domaine d'apprentissage • Développement personnel Classe de situations • Exploration en évaluation des apprentissages	Programme d'études • Engagement vers sa réussite Cours • Mieux vivre l'évaluation
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence à traiter des situations de vie relatives à l'évaluation des apprentissages	Catégories de savoirs • Exigences de l'évaluation • Facteurs personnels d'influence • Avant une évaluation • Pendant une évaluation • Après une évaluation
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 1. Reconnaissance juste de variables en situation d'évaluation 2. Mise à l'essai judicieuse de pratiques en situation d'évaluation	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation de la compétence.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1. Reconnaissance juste de variables en situation d'évaluation

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Faire le point sur sa situation en contexte d'évaluation.

2. Mise à l'essai judicieuse de pratiques en situation d'évaluation

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Déterminer des actions pour mieux vivre le processus d'évaluation à partir d'expérimentations.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que la compétence, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

Dans ce cours, la pondération de la compétence est de 100 %.

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis dans le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs qui sont prescrits pour le cours. L'épreuve doit mobiliser :

- au moins un savoir dans chaque catégorie de savoirs;
- au moins la moitié des savoirs.

Contenu disciplinaire

Catégories de savoirs	Savoirs
Exigences de l'évaluation	• Mode d'évaluation • Contenu de l'évaluation • Types de tâches
Facteurs personnels d'influence	• Aspects psychologiques • Aspects physiologiques • Aspects organisationnels • Aspects liés aux difficultés d'apprentissage • Expériences en situation d'évaluation
Avant une évaluation	• Anticipation • Moyens de préparation • Ressources
Pendant une évaluation	• Conditions personnelles • Conditions organisationnelles • Révision de l'épreuve
Après une évaluation	• Rétroaction • Régulation • Mesures de suivi

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve peut se dérouler en une ou deux parties, lesquelles ont lieu aux moments jugés opportuns par l'enseignante ou l'enseignant.

La durée de l'épreuve est déterminée par l'enseignante ou l'enseignant selon la forme utilisée. L'ensemble des séances consacrées à l'évaluation pour ce cours ne peut excéder 120 minutes. La durée de l'épreuve, ou d'une partie de l'épreuve, doit être précisée à l'adulte à l'avance.

La composition de l'épreuve

L'ensemble de l'épreuve doit permettre à l'enseignante ou à l'enseignant de porter un jugement sur les deux critères d'évaluation.

L'épreuve, ou une partie de l'épreuve, peut prendre la forme :

- d'une entrevue;
- d'un questionnaire;
- d'un exposé oral;
- d'une présentation d'une production personnelle, notamment d'une recherche, d'un journal de bord ou d'un portfolio.

Dans tous les cas, l'enseignante ou l'enseignant porte un jugement au terme du cours.

L'enseignante ou l'enseignant doit reconnaître comme authentiques la ou les productions de l'adulte.

Les outils de collecte de données

- Le *Cahier de l'adulte* (un cahier pour chaque partie de l'épreuve, le cas échéant)

Le matériel autorisé

Il revient à l'enseignante ou à l'enseignant d'autoriser le matériel jugé pertinent pour la réalisation de l'épreuve.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence à traiter des situations de vie relatives à l'évaluation des apprentissages, la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve peut être reprise en tout ou en partie.

3. *Ibid.*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Soutien pédagogique
Engagement vers sa réussite

Cours
Mieux vivre l'évaluation
EVR-5005-1

Compétence à traiter des situations de vie relatives à l'évaluation des apprentissages

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1. Reconnaissance juste de variables en situation d'évaluation	L'adulte cerne, de façon rigoureuse, précise et détaillée, les exigences d'une évaluation et les facteurs personnels qui l'influencent. 50	L'adulte cerne, de façon juste et assez complète, les exigences d'une évaluation et les facteurs personnels qui l'influencent. 40	L'adulte cerne, de façon juste bien que sommaire, les exigences d'une évaluation et les facteurs personnels qui l'influencent. 30	L'adulte cerne avec difficulté les exigences d'une évaluation et les facteurs personnels qui l'influencent. 20	L'adulte cerne avec une grande difficulté les exigences d'une évaluation et les facteurs personnels qui l'influencent. 10	___/50
2. Mise à l'essai judicieuse de pratiques en situation d'évaluation	L'adulte présente, de façon rigoureuse, des moyens de mieux vivre l'évaluation. Le retour qu'il fait sur son expérimentation est réaliste et pertinent au regard de sa situation. 50	L'adulte présente, de façon juste et assez exhaustive, des moyens de mieux vivre l'évaluation. Le retour qu'il fait sur son expérimentation est approprié à sa situation. 40	L'adulte présente, de façon juste bien que sommaire, des moyens de mieux vivre l'évaluation. Le retour qu'il fait sur son expérimentation est approprié à sa situation. 30	L'adulte présente avec difficulté des moyens de mieux vivre l'évaluation. 20	L'adulte présente avec une grande difficulté des moyens de mieux vivre l'évaluation. 10	___/50
Résultat final :						___/100

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

